

Bulletin sur le Plan d'action Par-delà la frontière mai 2013

Voici le premier d'une série de bulletins sur le Plan d'action Par-delà la frontière qui seront régulièrement envoyés par courriel pour vous informer du travail réalisé afin de faire progresser le Plan d'action.

Réunion du comité directeur de gestion (CDG) à Washington

- Le mercredi 8 mai 2013, le [CDG Canada-É.-U. Par-delà la frontière s'est réuni à Washington, D.C.](#) pour discuter des progrès accomplis à ce jour et des prochaines étapes de la mise en œuvre du Plan d'action. Il s'agissait de la deuxième réunion annuelle du CDG, qui regroupe de hauts dirigeants du Bureau du Conseil privé du Canada et de la Maison-Blanche ainsi que de hauts fonctionnaires des ministères et organismes des deux pays qui participent directement à la mise en œuvre du Plan d'action. En plus de passer en revue les projets terminés, en cours et à venir, le CDG a insisté sur l'importance de l'Énoncé conjoint des principes de protection des renseignements personnels (en anglais seulement) pour ce qui est d'orienter l'échange d'information et de renseignements dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière et il a discuté d'autres possibilités de sensibilisation ainsi que du rapport de mise en œuvre attendu de décembre 2013.

Investissements du Plan d'action économique dans les initiatives du Plan d'action Par-delà la frontière

- Le 21 mars, le [Plan d'action économique 2013](#) a été présenté. Il souligne l'importance des investissements dans les initiatives qui touchent l'économie et la sécurité pour la réalisation des engagements du Canada dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière établi par le Canada et les États-Unis. Ces initiatives consistent entre autres à moderniser l'infrastructure frontalière, à établir un service à guichet unique qui permettra aux entreprises de soumettre par voie électronique toutes les données dont ont besoin les ministères concernant l'arrivée d'expéditions, à harmoniser et à accroître les avantages des programmes des négociants et des voyageurs fiables, à aménager de nouvelles installations de douane et à mettre en œuvre des projets pilotes afin d'automatiser des points d'entrée éloignés et de petite taille.
- Le Plan d'action économique 2013 prévoit également différentes initiatives au cours des cinq prochaines années pour être en mesure de réagir aussi rapidement que possible en cas de menace et pour permettre aux organismes frontaliers de faciliter davantage la circulation des marchandises et des personnes légitimes à la frontière commune. Ces initiatives visent : à permettre au Canada d'échanger plus efficacement de l'information sur l'immigration avec les États-Unis, ce qui améliorera les décisions au sujet des demandes d'immigration et la détermination du statut de réfugié et aidera les agents à déterminer aussi rapidement que possible l'identité de ressortissants étrangers; à mettre en service un système d'autorisation de voyage électronique pour améliorer le contrôle de tous les ressortissants étrangers qui ne sont pas tenus d'obtenir un visa (à l'exclusion des citoyens américains); à appuyer des initiatives transfrontalières intégrées pour l'exécution

de la loi; à mettre au point un système interactif d'information préalable sur les voyageurs afin d'autoriser ou non l'embarquement pour tous les voyageurs prenant l'avion vers le Canada, et ce, avant le départ; à mettre en place et à coordonner, avec les États-Unis, des systèmes d'entrée et de sortie, dont un système permettant d'utiliser l'enregistrement d'une entrée à un poste terrestre dans un pays pour établir un enregistrement de sortie de l'autre pays.

Progrès récents des initiatives

- Le 29 mai, le tout premier [Plan d'investissement dans l'infrastructure frontalière \(PIIF\) du Canada et des États-Unis](#) a été annoncé. Le PIIF est un mécanisme de planification inter-agences et binational élaboré pour que les deux pays aient une connaissance réciproque des investissements récents, en cours et potentiels dans l'infrastructure frontalière. En plus, ce plan explique la démarche que le Canada et les États-Unis entreprendront pour coordonner la planification des améliorations qu'ils comptent apporter à l'infrastructure matérielle de postes frontaliers de petite taille ou éloignés.
- À la fin mars et au début d'avril, le Canada a annoncé des investissements dans l'infrastructure frontalière à [Landsdowne \(Ontario\)](#), à [Emerson \(Manitoba\)](#), à [North Portal \(Saskatchewan\)](#) et à [Lacolle \(Québec\)](#). Ces investissements permettront d'agrandir et de moderniser l'infrastructure de ces quatre postes frontaliers, ce qui accélérera la circulation des voyageurs et des échanges commerciaux des États-Unis vers le Canada.
- Le 24 mai, le Canada a annoncé que l'Agence des services frontaliers du Canada lancera en avril 2015 des projets pilotes pour le traitement des voyageurs à distance aux postes frontaliers de [Piney \(au Manitoba\)](#) et de [Morses Line \(au Québec\)](#). Ces projets pilotes visent à évaluer la viabilité et les avantages potentiels du déploiement de cette approche aux points d'entrée de petite taille et éloignés dans le but d'accroître l'efficacité tout en préservant l'intégrité et l'accessibilité des services frontaliers nécessaires. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de l'Initiative sur les postes frontaliers de petite taille ou éloignés menée par l'Agence des services frontaliers du Canada et le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. Le Canada et les États-Unis peuvent ainsi coordonner leurs investissements aux frontières communes en vue d'accroître l'accessibilité et l'efficacité.
- Le [13 mai 2013](#), l'Agence des services frontaliers du Canada et le département de la Sécurité intérieure des États-Unis ont publié un [rapport conjoint](#) sur les constatations découlant de la phase I de l'initiative sur les entrées et les sorties. Le rapport illustre les progrès réalisés en vue de l'établissement d'un système coordonné de données sur les entrées et les sorties pour renforcer la sécurité frontalière. La phase I a permis de mettre à l'essai le concept du système d'entrée et de sortie pour les deux pays grâce à l'échange d'information sur les ressortissants et résidents permanents d'un tiers pays de sorte qu'un enregistrement d'entrée dans un pays devienne un enregistrement de sortie de l'autre

pays.

- Le [14 mars 2013](#), Vic Toews, ministre de la Sécurité publique, et Janet Napolitano, secrétaire de la Sécurité intérieure des États-Unis, se sont rencontrés à Washington pour accroître la collaboration dans le but de renforcer la sécurité à la frontière canado-américaine, tout en facilitant la circulation légitime des marchandises et des personnes. Outre la signature d'un [protocole d'entente](#) qui prévoit la mise en œuvre du projet pilote d'inspection préalable des camions cargo en territoire canadien par le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, le ministre Toews et la secrétaire Napolitano ont discuté d'autres mesures prioritaires à prendre dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière, comme les initiatives intégrées de sécurité du fret, la lutte contre l'extrémisme violent et la coopération au sujet du système d'entrée et de sortie aux postes frontaliers.
- Le 6 mars 2013, les premiers intervenants et agents d'application de la loi canadiens et américains ont participé à une [démonstration de la technologie sur les communications transfrontalières harmonisées en situation d'urgence](#). Cette démonstration de technologie, appelée Projet expérimental de renforcement de la résilience (CAUSE) du Canada et des États-Unis, a mis à l'essai l'interopérabilité du Système interorganisationnel de connaissance de la situation (SICS) canadien, du Integrated Public Alert and Warning System (IPAWS) américain et de la Virtual USA Platform. L'objectif de ces systèmes interopérables est de partager l'information au sujet des alertes, des avertissements et des incidents afin d'améliorer la coordination des interventions de part et d'autre de la frontière en cas de catastrophe touchant les deux pays.
- Les 6 et 7 mars 2013, Sécurité publique Canada, en partenariat avec le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis et l'Agence des services frontaliers du Canada, a tenu un exercice sur table en vue de renforcer les plans et des procédures d'urgence en matière de gestion de la circulation transfrontalière dans la région de Buffalo-Niagara. L'activité a permis de proposer à divers groupes d'intervenants des secteurs public et privé une approche intégrée et intergouvernementale sur la gestion de la circulation transfrontalière en situation d'urgence. Celle-ci vise à : veiller à ce que les premiers intervenants ne soient pas retardés à la frontière lorsqu'une aide est requise en cas d'urgence;
 - assurer la stabilité économique en cas de crise;
 - améliorer les communications entre les intervenants clés afin de mieux gérer la congestion à la frontière.

Il s'agissait de la première série d'exercices régionaux de gestion de la circulation frontalière qui seront présentés dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière.

- Entre février et mai, des voies NEXUS supplémentaires en direction du Canada ont été ajoutées aux postes frontaliers du [pont Peace \(Fort Erie, en Ontario\)](#), de la [Pacific](#)

[Highway \(Surrey, en Colombie-Britannique\)](#) et du [Pont Queeston-Lewiston \(Queenston, en Ontario\)](#) afin de rendre les formalités douanières pour les voyageurs à faible risque plus efficaces à ces points d'entrée. Voici les autres réalisations à ce jour du programme NEXUS :

- ouverture de voies supplémentaires NEXUS à l'automne dernier aux postes frontaliers de Abbotsford et de Douglas, en Colombie-Britannique, et de Sarnia, en Ontario;
- campagnes éclair d'inscription pour faciliter le traitement du nombre croissant de demandes;
- simplification du processus de renouvellement de l'adhésion;
- élimination de l'obligation de résidence de trois ans pour les citoyens canadiens et américains qui souhaitent présenter une demande d'adhésion au programme NEXUS;
- augmentation des voies de contrôle réservées aux voyageurs fiables de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) dans 14 grands aéroports et aéroports de taille moyenne au Canada;
- accélération des formalités douanières grâce aux voies Pre-√ de la Transportation Security Administration (TAS) dans 27 aéroports participants pour les vols intérieurs aux États-Unis.

Depuis la présentation du Plan d'action frontalier il y a 18 mois, le nombre de participants au programme Nexus a augmenté de 40 %, passant d'un peu plus de 601 000, en novembre 2011, à près de 840 000 aujourd'hui.

- Les efforts déployés dans le cadre du Plan d'action pour protéger l'infrastructure numérique transfrontalière et renforcer le leadership conjoint en matière de cyber sécurité se sont poursuivis. Par exemple, la coopération et l'échange de renseignements ont beaucoup évolué entre le Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques (CCRIC), l'Équipe d'intervention en cas d'urgence informatique des États-Unis (U.S.-CERT), l'Équipe d'intervention en cas d'urgence informatique chargée des systèmes de contrôle industriel (ICS CERT). On détient maintenant des outils élaborés conjointement et des procédures d'exploitation uniformisées à appliquer en cas de cyber incidents. De plus, un programme d'échange, mis en œuvre en 2012, permet aux membres du personnel technique nationaux d'intégrer une organisation homologue pour y mettre en commun et y découvrir des processus et des outils. Entre temps, les 20 et 21 mars 2013, Sécurité publique Canada et le CCRIC ont participé à un exercice conjoint sur les cyber incidents avec des représentants des États-Unis. D'autres progrès bilatéraux et multilatéraux en matière de cyber sécurité ont été réalisés dans le cadre du Plan d'action, notamment :
 - Sécurité publique Canada et le département de la Sécurité intérieure travaillent de concert en vue de présenter exposé conjoint sur la menace à nos secteurs publics respectifs;
 - Sécurité publique Canada tient, sur invitation seulement, des ateliers sur les systèmes de contrôle en matière de sécurité qui rassemble des propriétaires et des exploitants des infrastructures essentielles au Canada en vue de les sensibiliser

- aux risques pour la cyber sécurité et leur donner des méthodes pour atténuer ceux-ci;
- Sécurité publique Canada et la coalition américaine [STOP.THINK.CONNECT](#).TM ont signé en 2012 un protocole de coopération visant à harmoniser leurs campagnes de sensibilisation à la cyber sécurité et à fournir aux citoyens des outils et des conseils importants, cohérents et fiables pour augmenter leur sécurité personnelle en ligne.
 - Le 8 janvier, l'Agence des services frontaliers du Canada et le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis ont annoncé que le Canada et les États-Unis ont [augmenté et harmonisé les seuils pour le dédouanement accéléré des expéditions de faible valeur](#) à 2 500 \$CAN et à 2 500 \$US. De plus, le Canada rehausse à 2 500 \$CAN (l'équivalent du seuil américain) son seuil de faible valeur pour exempter les expéditions du certificat d'origine qu'exige l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Cela permettra aux entreprises canadiennes et américaines de transporter plus facilement et plus rapidement leur marchandise à notre frontière commune, et ainsi, 1,5 million d'expéditions supplémentaires seront dédouanées le jour même de leur arrivée, ce qui augmente l'efficacité et réduit les coûts.
 - Les composantes de l'infrastructure essentielle, y compris le réseau électrique, le transport, les communications et les systèmes financiers, sont physiquement et virtuellement reliées d'une part et d'autre de la frontière. La protection de ces biens et réseaux essentiels exige une approche coordonnée de la part du Canada et des États-Unis. À ces fins, nos deux pays mettent à l'essai un programme d'évaluation de la résilience régionale (PERR) au Nouveau-Brunswick et dans le Main, jusqu'au 31 décembre 2013. Le PERR, qui rassemble des représentants régionaux et des intervenants du secteur privé provenant du Canada comme des États-Unis, permet de mener des évaluations sur le terrain, d'analyser les risques et de relever les lacunes. Les résultats sont ensuite utilisés dans le cadre d'ateliers et d'exercices sur table visant à trouver des moyens de combler ces lacunes. L'initiative permettra aux intervenants de prendre davantage conscience des risques et des menaces aux frontières et d'améliorer l'efficacité des interventions et des efforts de rétablissement en cas de perturbation.

Participation des intervenants

- Les 6 et 7 mai s'est tenue à Ottawa la conférence de l'Alliance canado-américaine du commerce transfrontalier. L'Alliance est une organisation binationale qui regroupe des organisations des secteurs public et privé qui travaillent dans le domaine du commerce, du transport et du tourisme dans les deux pays. [L'honorable Vic Toews, ministre de la Sécurité publique, et l'honorable Steven Fletcher, ministre d'État \(Transports\)](#), ont fait état des progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière ainsi que des avantages que ce plan procure. Des responsables du Bureau du Conseil privé et de l'Agence des services frontaliers du Canada ont également donné aux participants à la conférence davantage d'information sur le travail actuellement réalisé

pour mettre en œuvre les initiatives du Plan d'action.

- Du 23 au 25 avril, le [Groupe de travail sur les questions frontalières de transport canado-américain \(GTQFT\)](#) a tenu sa rencontre plénière semestrielle à Détroit (au Michigan), sous la présidence de Ted Mackay (Transports Canada) et James Cheatham (Administration fédérale des autoroutes des États-Unis). Les membres ont discuté en petits groupes d'un large éventail de sujets, notamment liés à Par-delà la frontière (Plan d'investissement dans l'infrastructure frontalière; technologie pour les temps d'attente à la frontière; prédédouanement; Stratégie intégrée de sécurité du fret). Ils en ont aussi profité pour visiter les futurs emplacements des postes frontaliers du passage international de la rivière Detroit, à Détroit, et de la promenade Herb Gray, à Windsor. Des représentants de nombreux ministères et organismes, provinces et états ainsi que des exploitants publics à la frontière étaient présents.
- Du 15 au 19 avril, des représentants de Sécurité publique Canada et de l'Agence fédérale de la gestion des urgences des États-Unis (FEMA) ont pris part au [NORAD/Northcom Chemical, Biological, Radiological and Nuclear \(CBRN\) Summit](#), à Colorado Springs. Ce sommet, auquel ont participé des experts civils et militaires appelés à gérer des incidents CBRN, proposait des rencontres en petit groupe et en groupes de travail sur la logistique, ainsi que des discussions sur le commandement et la surveillance et sur l'intervention médicale. Un exercice sur table a permis d'examiner le rôle de NORAD et de USNORTHCOM relativement aux défis internationaux en matière d'intervention en cas d'incidents CBRN soulevés dans le cadre des réunions de Par-delà la frontière. Plus de 90 personnes ont participé à cet exercice, dont des représentants du MAECI, du Commandement des opérations interarmées canadiennes, du département de la Sécurité intérieure (États-Unis), du département de l'Énergie (États-Unis) et des intervenants locaux.
- Le 4 février, des membres de l'Équipe de mise en œuvre du plan frontalier, de concert avec leurs homologues des États-Unis, ont participé à un événement organisé par la chambre de commerce des États-Unis à Washington, D.C. Cet événement a donné l'occasion de faire le point sur le travail actuellement réalisé dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière et de mobiliser plus de 200 membres du milieu des affaires des États-Unis et du Canada.
- De plus, des membres de l'Équipe de mise en œuvre du plan frontalier continuent de rencontrer individuellement et collectivement des intervenants de la communauté et du milieu des affaires de même que des représentants des provinces et des municipalités. Les rencontres avec ces derniers comprennent des visites à Montréal, à Québec, à Winnipeg, à Regina, à Calgary et à Edmonton entre janvier et la mi-mai 2013. L'Équipe continuera de chercher des moyens de fournir des renseignements et de faire le point de façon

continue à l'intention des intervenants au cours des mois à venir.

- Faciliter la circulation transfrontalière des voyageurs d'affaires représente un élément central du Plan d'action. Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont tenu des consultations mixtes avec les intervenants à Washington et à Toronto, en Ontario, en mai 2012 pour recueillir de la rétroaction sur les mesures décrites dans le Plan d'action Par-delà la frontière ainsi que pour déterminer et évaluer ce que les deux gouvernements pourraient faire pour faciliter encore davantage la circulation des voyageurs d'affaires entre les deux pays. Le [rapport](#) au sujet de ces consultations a été publié en décembre 2012.

Pour rester branchés ou obtenir plus d'information :

Pour plus d'information sur le Plan d'action Par-delà la frontière, veuillez consulter le site Web. Si vous avez des questions ou des commentaires, notre adresse de courriel figure ci-dessous.

- Site Web : <http://www.actionplan.gc.ca/fr/content/dela-la-frontiere>
- Adresse de courriel : border@actionplan.gc.ca

Documents de référence sur le Plan d'action Par-delà la frontière

Si vous n'avez pas encore eu la chance de les lire, veuillez consulter nos principaux documents au sujet du Plan d'action frontalier :

- [Ce que nous ont dit les Canadiens : un rapport sur les consultations au sujet de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique](#) (août 2011)
- [Par-delà la frontière](#) : Une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique (décembre 2011)
- [Rapport sur la mise en œuvre de l'initiative Par-delà la frontière](#) (décembre 2012)

Inscription et annulation de l'inscription à ce bulletin

Ce bulletin est envoyé par courriel à tous les intervenants ayant participé à nos travaux à ce jour, que ce soit en rencontrant nos représentants, en assistant à des réunions ou des conférences, en nous envoyant de la correspondance ou en prenant part à nos activités de mobilisation. Si certains de vos collègues veulent être ajoutés à la liste de diffusion de ce bulletin, veuillez leur indiquer d'envoyer un courriel à l'adresse psec-spce@pco-bcp.gc.ca et d'inscrire « inscrire » comme objet.

Si vous désirez vous désinscrire de la liste de diffusion de ce bulletin, veuillez envoyer un courriel à l'adresse psec-spce@pco-bcp.gc.ca et inscrire « désinscrire » comme objet.